

la Justice (M. Turner) a présenté ses recommandations au sujet de l'administration de la justice, conformément au rapport de la Commission Carrothers. Il a déclaré:

La proposition fédérale sera l'objet de négociations entre les gouvernements territoriaux et Ottawa et elle comprend les questions suivantes qui pourraient relever directement des autorités territoriales locales:

La nomination et la rémunération des magistrats d'ordre judiciaire, à l'exception des juges des cours territoriales;

La constitution de tribunaux à juridiction civile aussi bien que criminelle, pourvu que les dispositions statutaires fédérales actuelles qui établissent les tribunaux de compétence propre et de juridiction d'appel fassent partie des ordonnances pertinentes;

L'établissement et le maintien du personnel et des installations matérielles indispensables à une administration efficace de la justice et au bon fonctionnement de l'appareil judiciaire;

La création de services complets de contentieux auprès du commissaire, du conseil et des divers départements du gouvernement local;

Jusqu'ici, la réaction dans les territoires du Nord-Ouest a été bonne. Nous avons reçu, aujourd'hui, du président du Barreau des territoires du Nord-Ouest une dépêche adressée au ministre de la Justice. La voici:

Le Barreau des Territoires du Nord-Ouest accueille avec joie la proposition progressiste en vue de confier au Commissaire des responsabilités en matière judiciaire.

Le président,
Mark Deweerd.

Je pourrais encore parler longuement de l'évolution constitutionnelle. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire et qu'il faut agir sans tarder. Je reconnais qu'il y a différence dans l'évolution politique entre les territoires du Nord-Ouest et celui du Yukon.

J'ai parlé aujourd'hui de ce que j'aimerais voir se produire dans les Territoires du Nord-Ouest pour accélérer le processus de l'évolution politique sans aller au-delà de ce que je crois être la politique générale du gouvernement. J'aimerais aussi dire au ministre que nous avons tendance à nous laisser entraîner dans des débats constitutionnels, alors qu'il reste encore beaucoup à faire dans le Nord du Canada. Ceux d'entre nous qui y ont vécu savent à quel point il est décevant d'essayer d'appliquer un régime qui, d'une manière ou d'une autre, ne semble pas parfois correspondre aux administrés, d'aller dans une agglomération où un programme de logement est en cours pour apprendre qu'il ne sera pas terminé dans l'année et qu'une vingtaine de familles devront vraisemblablement passer encore un hiver dans un logement insalubre, alors qu'on sait que c'était une question de quelques dollars et qu'à cause d'une mauvaise planification de la part des administrateurs, les fonds n'ont pas été disponibles quand il le

[M. Orange.]

fallait et que de ce fait, le programme ne sera pas terminé avant l'année financière suivante. Voilà un autre exemple de frustrations.

• (2.40 p.m.)

Une collectivité comme Inuvik a lancé un appel au commissaire et au ministre concernant l'amélioration des conditions de logement, des conditions d'existence, et a sollicité une intégration municipale à tous égards; ses habitants ont demandé que les résidents du quartier ouest d'Inuvik obtiennent des services municipaux analogues à ceux du quartier est, zone de résidence des fonctionnaires, et que l'on mette sur pied un programme destiné à assurer des logements convenables aux jeunes diplômés de la région, à leur retour des universités et des écoles techniques du Sud, pour que, lorsqu'ils trouveront des emplois et décideront de s'installer et d'élever une famille, ils n'aient pas à vivre à nouveau dans des logements minables.

Nous savons que le gouvernement travaille dans ce sens. Par exemple, avec l'aide de la SCHL, une entreprise de logements à loyer ouvrira l'année prochaine à Inuvik. Mais une fois encore, monsieur l'Orateur, ce n'est là, à mon avis, qu'un début et il faudrait que les choses s'accélérent. Je m'adresse au ministre pour qu'il inculque à ses hauts fonctionnaires et à leur personnel la notion qu'ils doivent non seulement s'acquitter de la tâche pour laquelle ils sont payés, mais comprendre aussi qu'ils ont une mission à remplir, celle d'amener le Nord canadien dans le creuset national. Cette mission doit comporter non seulement la mise en valeur économique, mais elle doit aussi impliquer nos autochtones, les Indiens, les Esquimaux et les Métis. J'exhorte le ministre à examiner aussi rapidement que les demandes émanant d'autres régions, celles présentées par des associations comme Thebacha, à Fort Smith, organisme indien qui vise à assurer un salaire et un emploi à la population.

Je le répète, monsieur l'Orateur, il y a fort à faire. Nous avons commencé à reconnaître ce que le Nord représente pour nous en tant que Canadiens. S'il y a une caractéristique qui nous distinguera de nos voisins du Sud, qui nous donnera un caractère canadien distinctif, c'est que nous sommes un peuple de Nordiques habitant la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord. C'est une particularité qui pourrait façonner notre personnalité pendant les années à venir.

M. Nielsen: Avant que le député se rasseoit, permettrait-il que je lui pose une question? Je l'ai écouté attentivement, mais je ne l'ai pas entendu se prononcer. Peut-il dire s'il appuie ou non la résolution?